

| | |
|---|--|
| Assistance publique – Hôpitaux de Marseille – Hôpital Nord Pôle activité médicale : PMAD-ML (I I) Psychiatrique – Médecine – Addictologie en Détention – Médecine Légale Secteur : UHSA de Marseille | |
| Poste d'Assistant spécialiste à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2018 | |

Responsable médical du pôle : Docteur C. Paulet

Chef de service du site : Docteur C. Paulet

Médecin coordonnateur : Docteur P. Giravalli

Cadre supérieur de pôle : S. Dray

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

L'UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) est une structure de soins su Secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire I3POI.

Elle est destinée à accueillir en hospitalisation psychiatrique à temps complet, avec et sans consentement, des personnes détenues hommes, femmes, mineur(e)s.

Il s'agit d'une unité hospitalière sécurisée en périphérie par l'administration pénitentiaire, structure AP-HM implantée à proximité de l'Hôpital Nord qui comprend 60 lits répartis en trois unités de 20 lits avec 2 chambres d'isolement par unité.

L'UHSA a une vocation interrégionale PACA et Corse, ce qui implique :

- une coordination avec l'ensemble des unités sanitaires des 17 établissements pénitentiaires desservis, ainsi que le SMPR de Nice et le SMPR de Marseille
- et des déplacements pour accompagner des patients dont l'état de santé le requiert sur le même secteur.

Les admissions se font 24h/24h et 7j/7j sur indication médicale circonstanciée, avec des hospitalisations programmées et non programmées. Les indications d'hospitalisation sont les décompensations psychiatriques, l'approfondissement du diagnostic et du traitement, les hospitalisations séquentielles et la préparation des relais de soins.

Contact : pascale.giravalli@ap-hm.fr / 0607372259